

ANNEXE 1
Dossier de candidature et liste des pièces justificatives
Alimentation locale et solidaire
Volet A : appel à projets départemental



Le projet doit être présenté dans son ensemble afin de pouvoir mesurer son éligibilité et sa pertinence au regard des critères du cahier des charges de l'appel à candidatures.

Merci de bien vouloir compléter chacune des rubriques et de transmettre ce document joint à votre demande. Toute rubrique non renseignée rendra caduque la demande.

NOTE : des pièces annexes éventuelles (5 pages maximum), laissées à l'appréciation du candidat pour étayer sa demande (plans, devis pour du matériel, rapport d'activité de l'année précédente et bilan de l'année précédente pour les associations, lettres de soutien au projet de la collectivité, d'un partenaire du projet, actions déjà menées, communications...)

1- Intitulé du projet

2- Présentation synthétique du projet (contexte du projet, pilotage, objectifs, cibles, actions)

-Localisation du projet :

adresse du porteur :
territoire ciblé :

- Présentation de l'entité porteuse du projet

- pour une association : préciser le statut et la date de publication au JO
- pour une association d'aide alimentaire et d'insertion, personne morale de droit privé: préciser en plus la date d'habilitation nationale ou régionale à recevoir des dons, conformément au code l'action sociale et solidaire

-Description sommaire du projet (résumé 5 à 10 lignes maximum)

3- Budget du projet

- Montant estimatif global du projet :

dont montant des investissements matériels prévus (fournir des devis ou autres pièces justificatives) :

dont montant des investissements immatériels et prestations intellectuelles prévus (fournir des devis au autres pièces justificatives)

- Montant de l'aide sollicitée dans le cadre du plan de relance

dont montant de l'aide sollicité pour les investissements matériels prévus

dont montant de l'aide sollicité pour les investissements immatériels et prestations intellectuelles prévus

-cadre de l'Aide d'État : indiquer la référence de l'aide d'État (voir cahier des charges) ou « **de Minimis** » (indiquer les montants déjà attribués par l'État sur 3 années dans **l'annexe 3**) :

4- Descriptif détaillé du projet (maximum 5 pages sans les annexes)

- **Contexte du projet pour une alimentation locale et solidaire** : adéquation au contexte local (portée géographique du projet, données démographiques et socio-économiques du territoire concerné, identification des besoins des personnes isolées ou modestes, implication des acteurs locaux), articulation avec des initiatives existantes, intégration éventuelle aux stratégies agricoles et alimentaires locales de type Projet alimentaire territorial (PAT)

- **Ambition et objectifs stratégiques du projet** :

- public visé :
dont % concernant les personnes les plus modestes ou isolées, éloignées de l'accès à une alimentation saine et locale

- problématiques :

- thématique(s) ciblée(s) (cochez une ou plusieurs cases) :

() Soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ;

() Soutien aux associations, aux entreprises (PME/TPE/start-up), aux communes et aux intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous ;

() Soutien aux initiatives locales de développement de commerces solidaires ambulants destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes

- objectifs :

- actions proposées :

- impact attendu sur le plan économique, social et environnemental (si possible chiffré) :

- **Gouvernance et pilotage** opérationnel de la démarche :

Responsable légal :

Porteur du projet (coordonnées de la personne contact si différente du responsable légal du projet) :

Pour les projets menés en coopération :

- nom de la personne coordinatrice du projet dénommée « porteur du projet » :
- répartition des responsabilités entre le porteur du projet et ses partenaires : remplir le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : partenariats

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (technique, financière, organisationnelle, etc...)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)

- **Stade d'avancement du projet** : **cochez une case**

- () projet existant
- () en cours d'élaboration
- () en réflexion

- **Calendrier du projet** (feuille de route, jalons clés pour la mise en œuvre)

TABLEAU 2 : *Calendrier synthétique du projet (remplir le tableau ci-dessous) :*

Dates	Étapes clés

5 - Livrables = indiquer la forme, la cible, la couverture géographique (maximum 1/2 page)

6 - Modalités de suivi et d'évaluation du projet (maximum 1/2 page)

Proposer des indicateurs qualitatifs et quantitatifs de suivi et d'évaluation du projet

-nombre de camions financés

-nombre de bénéficiaires

-autres indicateurs

7- Actions de valorisation du projet (maximum 1/2 page)

Indiquer les actions de communication prévues dans le cahier des charges de l'appel à candidature (sans oublier l'apposition du logo France Relance tels qu'indiqué dans le cahier des charges)

8- Rappel des critères d'éligibilité (maximum 1/2 page)

Compléter les éléments du projet répondant à chaque critère dans le tableau ci-dessous :

critères	Requis	Éléments du projet qui correspondent aux requis
Cible du projet	le projet favorise l'accès des plus modestes et/ou des personnes isolées à une alimentation saine, durable et locale.	
Durée du projet	La réalisation du projet s'inscrit sur l'année 2021 avec transmission du bilan de réalisation et comptable au plus tard au 01/12/2021	
Nature et montant des financements du projet	Le projet ne pouvant pas être financé par la mesure à plus de 80 % et selon les conditions propres à chaque régime d'aide ou au de minimis, le porteur de projet doit s'appuyer sur d'autres financements, dont des fonds propres.	
Engagement de communication	S'engageant à afficher à ses frais de manière visible sur chacune des réalisations financées (véhicules, magasin, locaux de stockage ou de transformation, supports de formation...), ainsi que sur tous les outils de communication	

	(affiches, tracts, supports d'information, de publicité) dans le cadre du projet « alimentation locale et solidaire ») le logo du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de « France Relance» pendant au moins 3 ans après l'attribution éventuelle de l'aide.	
--	--	--

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Voir page suivante

Liste des pièces à joindre



Pour tous		
<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de candidature complété (annexe 1) ; - Le budget et plan de financement prévisionnels détaillés du projet (annexe 2) - Le formulaire de déclaration des aides publiques rempli (annexe 3) ; - Une lettre de demande de subvention, adressée à la DAAF de Mayotte datée et signée par le représentant légal de l'organisme habilité à engager la structure, reprenant l'objet de la demande, l'identité du porteur et le montant de l'aide demandée ; - Un RIB au format IBAN ; - Tout document justificatif (devis ou autre) relatif aux différentes dépenses prévisionnelles subventionnées ; - Tout élément complémentaire (visuel, plaquette...) de description du projet. 		
Pour les entreprises agricoles ou non agricoles	Pour les associations	Pour les collectivités
<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait K bis de moins de 6 mois ou inscription au registre concerné ; - Attestation sur l'honneur de régularité de la situation au regard des obligations fiscale et sociale ; - Bilan et compte de résultat des deux derniers exercices comptables ; <p>Le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de déclaration des aides « de minimis » perçues lors des 3 dernières années. 	<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération ; - Composition du conseil d'administration et du bureau ; - Document CERFA n°12156*05 signé ; - Copie des statuts de l'association tels que déposés à la Préfecture ; - Rapport d'activité de l'année n-1 - pour les associations d'aide alimentaire ou d'insertion, personnes morales de droit privé : copie de l'habilitation nationale ou régionale à recevoir des dons, conformément au code de l'action sociale et des familles. <p>Pièces obligatoires, le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de non récupération de TVA 	<p>Pièces obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Délibération approuvant l'opération et son plan de financement OU date prévue pour la délibération. <p>Le cas échéant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation de non récupération de TVA.

Annexe 2 : budget et plan de financement prévisionnels

Annexe 3 : déclaration des aides publiques